



nendazpanorama

N° 127 | MAI 2019

sommaire

NENDAZ POLITIQUE

Budget 2019 et statuts d'Ecoforêt approuvés.....	2
A vos bulletins de vote.....	3

NENDAZ ENSEMBLE

Du changement à la tête des écoles	4
Engagement : nouveau chef du service administratif et des finances	5
Bonne retraite à Gaby Mariéthoz et à Jean-Paul Fragnière.....	5
Fermeture de la route des Clèves.....	6
Opération tranquillité vacances.....	6
Augmentation du temps scolaire en 2020-21 pour les 1H.....	7
Une nouvelle présidente à la ludothèque.....	7
Promotion civique et accueil des nouveaux habitants.....	8
Un prix pour une apprentie qui le mérite bien.....	9
Histoires pour les petits enfants et leurs parents.....	9
Ces Nendards qui s'illustrent : Florian Bouvet Fournier.....	10

NENDAZ BOUGE

Des saveurs et des sons d'ailleurs rien que pour vous!.....	11
La randonnée à ski à portée de tous.....	12
Tourisme : les événements à venir.....	13
Le Moulin du Tsâblo à la fête.....	16
O byô local a ouvert ses portes.....	17
Envie de prendre part à un projet de jardin communautaire?.....	17
Aux habitants de Baar : de quoi rêvez-vous pour votre village?.....	18
Nendaz bougera.....	18
Ce que vous réserve le nouveau programme Nendaz Sport.....	20
Les activités de l'animation socioculturelle.....	20
2019 : 20 ans du pacte d'amitié Nendaz-Gherla.....	21
Le Nind'Art vous attend.....	22

NENDAZ PRATIQUE

Agenda.....	23
Mémento.....	24

Édité par la Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
Rédaction : Sonia Délèze



edito

par Pierre Theytaz

Vivre en Suisse pour sa sécurité ! N'est-ce pas un désir, une idée partagée par nombre de personnes dans le monde ? Et pour quelle sécurité ? Celle de l'emploi évidemment avec un taux de chômage des plus bas. Celle des banques avec une fiscalité très stable depuis des décennies. Celle des prestations sociales à nulle autre comparable. Ou celle qui nous permet de pouvoir encore laisser jouer nos enfants seuls sur le chemin de l'école ! Mais toutes ces valeurs acquises au fil du temps par une société civile de plus en plus développée et performante, « confortable » aussi, ont fait que le niveau d'exigence, de qualité, de professionnalisme est devenu très élevé dans tous les secteurs au point d'en devenir la seule norme acceptable. Beaucoup de citoyens n'admettent plus la moindre erreur, le moindre faux pas de la part des intervenants.

Le domaine des secours d'urgence n'y échappe pas à tel point que la Tolérance et le Respect ne sont plus des valeurs incontournables. Elles ont été remplacées par des notions d'« action en responsabilité civile, pénale, etc. » Dommage ! et surtout danger !

Danger qu'à terme on ne trouve plus suffisamment de bénévoles engagés et compétents pour faire vivre avec dynamisme les sociétés locales, le tissu social ou le domaine de la sécurité, tout cela de peur d'être trop exposé à la vindicte populaire. Aujourd'hui le risque zéro est trop souvent exigé dans toutes formes d'intervention et on cherche systématiquement un coupable qui puisse endosser la totale responsabilité.

Risque zéro et responsabilité totale : deux notions extrêmes, souvent incompatibles

et surtout irréalistes dans une société à composante humaine dans laquelle des erreurs, petites ou grandes, seront toujours commises pour de multiples raisons. Déjà pour la principale qu'il est tout simplement humain d'en commettre. Heureusement peut-être... Pour l'aspect humain... Notre commune compte à l'heure actuelle plus de 6600 habitants ayant probablement la même attente fondamentale de base : se sentir en sécurité où que l'on soit sur notre territoire : dans nos maisons, nos mayens, en montagne, sur les routes, etc. Nous avons connu depuis toujours des catastrophes plus ou moins graves et ces événements nous ont obligés à développer des infrastructures de protection et de prévention ainsi que des services municipaux adéquats.

A ce jour, Nendaz peut s'appuyer sur un service de sécurité de 7 agents municipaux de proximité, d'un corps de sapeurs-pompiers d'environ 70 membres et d'une section de 20 samaritains actifs. Le domaine de la protection civile est sous la direction du Canton depuis quelques années.

Nous maintenons par ailleurs une collaboration active avec NVRM pour tout ce qui touche le domaine de la neige et des avalanches. Maillon également essentiel dans la gestion d'une collectivité : celui du service des travaux publics qui collabore activement à la protection des bâtiments et au déblaiement des routes en toutes circonstances.

Toutes ces personnes professionnelles ou bénévoles contribuent par leur engagement de qualité à cette réalité du « bien vivre en sécurité » à Nendaz dans le Respect et la Tolérance.

Au nom de la collectivité nendette et de l'autorité communale, je leur adresse un tout grand... MERCI.

Pierre Theytaz,
vice-président ■



budget 2019 et statuts d'Ecoforêt approuvés

L'Assemblée primaire de Nendaz a accepté le 18 décembre 2018 le budget 2019 de la Municipalité et les nouveaux statuts d'Ecoforêt.

Budget équilibré

«Voilà de nombreuses années que la Commune présente des chiffres noirs et nous espérons que cette situation positive perdurera longtemps», a commencé le président Francis Dumas. Le Conseil communal a ainsi soumis à l'approbation un budget 2019 équilibré avec un excédent de revenus de 137'500 francs et un excédent de financement de 598'500 francs.

Francis Dumas a énuméré dans les grandes lignes les différents investissements prévus, notamment pour le renouvellement des conduites d'eau, la construction d'un dépôt pour les travaux publics et le service des eaux, la réfection du cycle d'orientation, l'entretien des routes communales et les subventions pour les routes cantonales, les égouts, les sentiers pédestres, etc.

L'Assemblée primaire a accepté le budget 2019 de la Municipalité tel qu'exposé et a pris note du plan financier 2019-2022. Pour plus de précisions et de chiffres, retrouvez le budget 2019 dans son intégralité sur www.nendaz.org/budget.

Au préalable, l'Assemblée bourgeoise en avait fait de même pour le budget 2019 de la Bourgeoisie qui compte un excédent de revenus de 3'250 francs et un excédent de financement de 77'750 francs.



L'Assemblée primaire se réunit à la salle du cycle d'orientation à Basse-Nendaz.

© Sonia Déléze

Statuts d'Ecoforêt

Les nouveaux statuts d'Ecoforêt demandaient la double validation des Assemblées bourgeoise et primaire, ce qui a été obtenu sans difficulté. Rédigés par le comité de gestion d'Ecoforêt sur demande du Service cantonal des forêts, des cours d'eau et du paysage, ils devraient remplacer la convention forestière signée par les Communes et Bourgeoisies de Nendaz et d'Isérables en 1992.

Divers et questions

Dans les divers de l'ordre du jour, le président a évoqué les résultats très positifs et le bon développement de deux sociétés d'importance pour

Nendaz, soit d'Aproz Sources Minérales SA et de NV Remontées mécaniques SA. Il a annoncé que cette dernière prévoyait des investissements à hauteur de 25 millions de francs pour l'enneigement artificiel au Greppon Blanc et la construction d'une télécabine reliant Plan du Fou à Prarion, un citoyen a alors demandé pourquoi, au vu de ces perspectives réjouissantes, les remontées mécaniques ne pouvaient pas offrir la gratuité aux enfants de la commune. «Il s'agit d'une société privée qui doit pouvoir non seulement s'en sortir mais également continuellement investir pour rester concurrentielle. On ne peut rien exiger d'elle et il ne serait pas

souhaitable de la péjorer. Par contre, la Commune favorise la pratique des sports d'hiver chez les plus jeunes par une subvention de 50 francs par enfant à l'achat d'un abonnement annuel, à laquelle s'ajoute une aide à la famille de 350 francs par enfant par an qui peut aussi être utilisée pour l'achat de matériel ou de forfaits de ski», a répondu Francis Dumas.

D'autres questions ont été abordées par des citoyens :

- «A quand une piscine intérieure et une patinoire couverte ? ». Sur ces deux points, le président a été très clair : rien de tel n'est au pro-

gramme. Toutes les deux représenteraient un grand investissement mais aussi de trop lourds frais d'entretien. «Les communes ayant investi dans ce type d'infrastructures rencontrent le plus souvent de grandes difficultés par la suite», a rappelé le président.

- «Pourquoi tous les robinets n'ont pas la même valeur dans le calcul des unités de raccordement ? » Francis Dumas a expliqué que les unités de raccordement ont été définies en suivant les directives données par La Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux : «Ce mode de calcul nous a permis de

nous conformer aux nouvelles lois en vigueur tout en évitant de trop pénaliser les Nendards.»

- «En Valais, on parle beaucoup de fusions de communes. Nendaz s'est déjà beaucoup rapproché de Veysonnaz [feu, école, police...]. Qu'en pensez-vous ? » Sans exclure totalement cette possibilité, Francis Dumas a souligné qu'aucune discussion n'était ouverte en ce sens tout en précisant que la Commune de Nendaz n'est pas demandeuse.



à vos bulletins de vote !

Le taux de participation aux votations a été en moyenne de 43,8% en 2018 sur l'ensemble de la Suisse. Ferez-vous partie de la moitié de la population qui saisit l'occasion de donner son avis le 19 mai prochain ?

Si tous les citoyens suisses sont invités à trois ou quatre reprises par année à s'exprimer via les urnes (310 fois depuis 1848), tous ne profitent pas de ce privilège. Et les Nendards et Nendettes ne font pas exception : le taux de participation sur notre commune s'est même avéré, en 2018, trois fois sur les quatre scrutins organisés, en-dessous de la moyenne nationale.

A noter que le taux de participation varie très fortement en fonction des sujets soulevés. Ont ainsi été enregistrées ces trente dernières années des valeurs comprises entre 28% et 79% !

Prochain rendez-vous aux urnes

Le 19 mai, les citoyennes et citoyens de Nendaz sont invités à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet :

- En matière fédérale :
 - de la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
 - de l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

- En matière cantonale :
 - de la révision partielle de la Constitution cantonale (art. 44, 52 et 85a)

Délais par moyen de vote

- Vote par correspondance : l'envoi doit parvenir à l'Administration communale au plus tard le vendredi qui précède la votation (en l'occurrence au plus tard le 17 mai)
- Vote par dépôt à l'Administration communale : durant les heures d'ouverture du bureau communal (du lundi au vendredi de 14 h à 18 h) ;

dernier délai : le vendredi qui précède la votation à 17 h (en l'occurrence le 17 mai à 17 h)

- Vote à l'urne : le dimanche du week-end de votations de 9 h à 11 h dans la salle de gymnastique du cycle d'orientation à Basse-Nendaz (en l'occurrence le 19 mai)

Nous vous rendons une nouvelle fois attentif que depuis début 2019, le bureau de vote de Basse-Nendaz n'est plus ouvert le samedi comme précédemment.



Par envoi postal, par dépôt à l'administration communale ou au bureau du vote le dimanche, à vous de choisir ! © Aline Fournier



du changement à la tête des écoles

Pierre-Michel Bagnoud a été nommé directeur des écoles, en remplacement de Claudy Bourban qui prend sa retraite. Le passage de flambeau se prépare progressivement et aura officiellement lieu en août.

Départ de Claudy Bourban

Claudys Bourban a passé l'ensemble de sa carrière à Nendaz, d'abord enseignant au cycle d'orientation depuis 1980, puis directeur des écoles dès la rentrée 2000. Il a conjugué un temps ces deux fonctions avant de prendre à 100% la casquette de directeur suite à la nouvelle loi cantonale sur le CO de 2009. Cette modification de législation avec celle de la loi cantonale sur l'enseignement primaire en 2013 ont représenté autant de défis.

Autre fait marquant pour lui, les rénovations de deux centres scolaires, soit celui de Haute-Nendaz dans les années 2000 et, plus récemment, celui d'Aproz en 2016.

Une recommandation à donner à votre successeur? « Je lui ai déjà dit que je n'avais pas de conseils à lui donner mais que j'étais à disposition pour répondre à toutes ses questions », affirme-t-il. Les deux hommes travailleront en effet ensemble cet été pour une prise de relais douce et efficace.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite et le remercions chaleureusement pour son engagement et sa fidélité.

Nomination de Pierre-Michel Bagnoud

Pierre-Michel Bagnoud a 29 années d'enseignement au compteur, soit 16 ans à l'école primaire de Vissoie,



Claudys Bourban cède sa place après 19 années de directorat précédées de 20 années d'enseignement. © Aline Fournier



Pierre-Michel Bagnoud s'installera dans le bureau de la direction des écoles et non pas dans une salle de classe à la prochaine rentrée. © Sonia Délèze

puis 13 ans au cycle d'orientation de Basse-Nendaz.

Vouant une vraie passion à son métier, il ne pouvait s'imaginer changer de domaine d'activités, mais était ouvert à donner un renouveau à sa vie professionnelle avec une envie « d'apporter sa pierre à l'édifice ». Etre nommé directeur des écoles répond donc

complètement à ses aspirations et à son enthousiasme.

En plus des tâches courantes d'organisation, Pierre-Michel Bagnoud conçoit son rôle comme celui d'un médiateur à l'écoute des enseignants, des parents et bien sûr des élèves. Il est aussi important pour lui, qui jusqu'ici s'occupait au sein de l'établissement

des animations culturelles et sportives, de tourner l'école vers l'extérieur: « Elle doit être un lieu vivant où il se passe des choses intéressantes. Nous devons faire en sorte que les enfants s'y sentent le mieux possible pour apprendre efficacement. »

Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans sa nouvelle fonction. ■

engagement : nouveau chef du service administratif et des finances

Matthieu Pernet a été nommé chef du service administratif et des finances. Il prendra ce poste en août 2019.

Matthieu Pernet, après une maturité professionnelle commerciale et un bachelors en économie d'entreprise, a travaillé une année comme assistant d'audit industries & services avant de rejoindre l'Association Région Valais romand (ARVR) en 2011.



Matthieu Pernet.

© Droits réservés

Cet habitant de Basse-Nendaz y a rapidement pris du grade. Entré comme chef de projets en 2011, il est devenu membre de direction en 2013, puis promu directeur adjoint,

directeur ad interim et enfin directeur en 2018. Parallèlement, il a suivi avec succès un CAS en Public Management. L'ARVR est un centre de développement régional au service des communes et des acteurs économiques du Valais romand. Matthieu Pernet y a donc accumulé, en plus d'une expérience en management, une excellente connaissance du fonctionnement des administrations publiques. A 32 ans, il a souhaité poursuivre son activité pro-

fessionnelle au service de la communauté nendette.

Il sera en charge d'assurer la bonne marche du service administratif qui regroupe secrétariat central, contrôle de l'habitant, finances, fiscalité, parafiscalité, économie et tourisme ainsi que de gérer les finances communales et la comptabilité.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et plein de succès dans sa nouvelle fonction. ■

bonne retraite à Gaby Mariéthoz et Jean-Paul Fragnière

Gaby Mariéthoz a travaillé plus de 30 ans comme chef de la section des finances à la Commune de Nendaz ; Jean-Paul Fragnière 12 ans au service de la voirie. Tous deux s'en vont pour une retraite bien méritée.



Gaby Mariéthoz à sa place de travail qu'il quittera fin juin. © Sonia Déléze

Si l'on additionne le temps passé par Gaby Mariéthoz au sein des bâtiments communaux, la barre des 30 ans est passée. Il y avait en effet œuvré de 1977 à 1999. Puis il avait choisi de réorienter sa carrière devenant directeur d'un garage à Sion avant de revenir à la

Commune en 2001, au même poste qu'il avait laissé quelques années plus tôt.

Il y a occupé, toujours avec plaisir, selon ses propres mots, la fonction de chef de la section des finances, qui regroupe toutes les tâches rela-

tives à la fiscalité, parafiscalité et à la comptabilité. « Si mes missions de base sont toujours restées les mêmes, avec l'avènement de l'informatique, la manière de les mener a considérablement évolué », souligne-t-il en se replongeant dans ses souvenirs.

Jean-Paul Fragnière est entré, pour sa part, au service de la voirie en 2007. Il partira à la fin du mois d'avril après 12 ans de bons et loyaux services.

Nous souhaitons à Gaby Mariéthoz et à Jean-Paul Fragnière de profiter pleinement de leur retraite et les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur fidélité! ■

fermeture de la route des Clèves

Une partie de la route des Clèves, à Haute-Nendaz, est fermée du 23 avril au 31 mai 2019. D'importants travaux de réfection doivent y être effectués.



En rouge le tronçon fermé à la circulation. © Droits réservés

Un tronçon de la route des Clèves (voir en rouge sur le plan ci-contre), dès le virage en épingle menant à Sofleu sur une distance de 250 m en direction des Clèves sera interdit à la circulation durant plusieurs semaines. Les conduites d'eau potable et d'eaux usées qui s'y trouvent doivent en effet impérativement être changées de par leur vétusté et leur capacité devenue aujourd'hui insuffisante.

Une déviation sera mise en place via la route de la Pèroua et de Pracondu.

Le reste de la route des Clèves devra également faire l'objet de travaux similaires. Ces derniers doivent encore être planifiés. Vous pouvez vous tenir informés sur www.nendaz.org/travauxcleves.

L'Administration communale vous remercie pour votre compréhension et vous prie d'avance de l'excuser pour les désagréments causés.

opération tranquillité vacances



Si vous partez en vacances cet été et que vous craignez les cambriolages, n'hésitez pas à annoncer votre départ à la police municipale.

Le service Sécurité de la Commune de Nendaz propose gratuitement du 15 juin au 31 août « l'opération tranquillité vacances ».

Si durant toute l'année, la police municipale patrouille dans les zones d'habitation, elle accroit sa vigilance durant les périodes de vacances scolaires. Cette action a pour but de réferencer les résidences principales non

occupées afin d'y apporter une attention particulière pour éviter au maximum les vols.

Si vous faites appel à ce service, les patrouilles effectueront des passages réguliers, de jour comme de nuit, à votre domicile, pendant le temps de votre absence, afin de dissuader tout visiteur potentiel et de vous informer en cas d'événements particuliers

(inondation, dommages à la propriété, autres...)

Les conditions à remplir

Pour pouvoir en bénéficier, il faut :

- Être citoyen de Nendaz
- Être absent minimum 7 jours consécutifs en juillet/août
- Informer la police au moins 14 jours avant le départ

Cette surveillance ne s'exerce en outre que sur les résidences principales. La police municipale vous demande également de la prévenir en cas de changement de la date ou de la durée de votre absence ainsi qu'en cas de retour inopiné.

Comment y souscrire ?

Un formulaire est disponible en ligne à l'adresse www.nendaz.org/tranquillite. La police municipale peut également vous le faire parvenir. Il suffit d'en faire la demande au 027 289 58 50.

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'Adj. Praz Christophe, chef de poste, au 027 289 58 53 durant les heures de bureau.

Quelques règles de prévention

La surveillance de la police participe à la réduction des risques de cambriolage. Mais les actions des particuliers peuvent aussi y contribuer. Il est ainsi recommandé notamment de :

- Éviter d'attirer l'attention sur votre départ (y compris sur les réseaux sociaux).
- Ne pas conserver d'argent à votre domicile.
- Vérifier que toutes les portes et fenêtres extérieures soient verrouillées.
- Fermer la porte du garage à l'aide de dispositifs de verrouillage supplémentaires et protéger les soupiraux de la cave.
- Faire des photos et une liste des objets de valeur, puis la déposer en lieu sûr.
- Veiller à ne pas laisser d'échelle ou autres moyens d'escalade (planche, poubelle, etc.) à la portée d'utilisateurs indésirables.
- Continuer à vous faire livrer le courrier et demander à une personne de confiance de vider régulièrement votre boîte aux lettres.
- Vous pouvez également laisser une lampe, sur minuterie, qui s'allume à la tombée de la nuit.
- Avertir vos voisins de votre absence pour qu'ils gardent un œil sur votre domicile et avertissent la police en cas de faits suspects.

augmentation du temps scolaire en 2020-21 pour les 1H

Les élèves de 1H iront 4 périodes de plus par semaine à l'école. Cette modification de planning n'entrera pas en vigueur lors de cette prochaine rentrée scolaire, mais seulement à la suivante.

Il y a peu, le Département de l'Economie et de la Formation annonçait une augmentation de 12 à 16 périodes de classe pour les élèves de 1H. Le temps consacré aux apprentissages fondamentaux et à la socialisation représente une composante primordiale dans le développement de l'enfant durant les premières années de la scolarité primaire. Mis à part un temps

plus important pour les apprentissages, la socialisation, l'intégration et le soutien aux tâches éducatives des parents, cette augmentation raisonnable facilitera l'organisation familiale.

Afin de planifier au mieux les changements induits par cette décision, **l'augmentation des périodes scolaires pour les élèves de 1H et la réorgani-**

sation du temps de classe des élèves de 1H et 2H entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2020-2021.

Afin d'éviter toute confusion, l'organisation retenue par la direction des écoles sera communiquée dès septembre 2019 sur le site de la Commune et par le biais du Nendaz Panorama. ■

une nouvelle présidente à la ludothèque

Présidente de la ludothèque de Nendaz depuis sa création en 2010, Sarah Praz a passé officiellement en mars le flambeau à Nicole Magnin. Un grand merci à elles deux, la première pour son engagement ces dix dernières années, la seconde pour s'être lancée dans cette aventure.

Avant de partir, Sarah Praz avait débuté une campagne de recherche de bénévoles, désireuse de s'assurer que le relais serait bien pris. Son appel a été bien reçu : quatre nouvelles personnes ont rejoint l'équipe et Nicole Magnin en a repris avec enthousiasme la présidence lors de la dernière assemblée générale, le 22 mars dernier.

Cette Genevoise d'origine a également habité cinq ans dans le canton de Neuchâtel avant d'emménager, il y a une année environ, à Aproz. Partout où elle s'est installée, elle s'est impliquée dans la vie locale soit, à Anières (Genève), comme présidente de l'association des parents d'élèves, puis, à Boudry, comme présidente de la Commission des activités extrascolaires, ainsi que ludothécaire et trésorière de la ludothèque ! S'intégrer dans sa nouvelle commune passait donc très logiquement pour Nicole Magnin par donner de son temps à la collectivité. Le bouche-à-oreille l'a menée à la ludothèque, un monde qui du coup ne lui était pas du tout inconnu !

Des idées pour le futur ? « Dans un premier temps, j'aimerais déjà me mettre dans le bain. Peut-être pourrait-on chercher comment communiquer pour augmenter le nombre d'adhérents et aussi comment attirer à la ludothèque les jeunes et les adultes car il n'y a pas d'âge pour jouer », répond-elle. ■



Nicole Magnin, nouvelle présidente de la ludothèque de Nendaz. © Droits réservés

Trésorier(-ière) encore recherché

Si de nouveaux bénévoles sont venus insuffler de nouvelles énergies et idées, la ludothèque recherche toujours un trésorier ou une trésorière pour gérer les comptes de son association. Intéressés à donner environ une heure par mois à la ludothèque ? Vous pouvez contacter Nicole Magnin au 079 409 16 66.



L'équipe motivée de 2019 presque au complet. © Droits réservés

Changement d'horaires

La ludothèque est, depuis janvier 2019, ouverte tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30 (et non plus seulement les 1^{er} mercredi du mois) mais plus les lundis et jeudis soir. Ce changement est parti du constat d'une plus grande fréquentation le mercredi.

promotion civique et accueil des nouveaux habitants

Pour souhaiter de manière conviviale la bienvenue dans la vie citoyenne aux uns, et la bienvenue à Nendaz aux autres, la Commune a invité le 7 décembre dernier les jeunes citoyens âgés de 18 ans et les personnes s'étant installées à Nendaz en 2018 au centre sportif de Haute-Nendaz.

La Commune de Nendaz compte chaque année davantage d'habitants. En 2018, 272 personnes ont choisi de s'y installer, portant le total des résidents à 6 772. Elles étaient invitées à participer à une cérémonie d'accueil aux côtés des 62 jeunes devenus majeurs et entrant donc dans la vie civique en 2018.

Une vingtaine de nouveaux citoyens ont répondu à cette invitation. Frédéric Fragnière a souhaité revenir sur quelques événements marquants de l'année de leur naissance : « En 2000, Adolf Oggi était président de la Confédération. Francis Dumas, lui, était élu pour la première fois président de la Commune. On se souvient également de l'Euro et des JO de Sydney. Ce fut cependant une année difficile pour Nendaz qui a dû faire face, coup sur coup, à la collision de deux hélicoptères à Beuson et à la rupture de la conduite forcée d'EOS ». Et d'ajouter : « Vous seuls aurez peut-être la chance de connaître trois siècles, vous qui êtes nés au XX^e, vivez au XXI^e et verrez probablement pour certains le XXII^e ! ».

Ils ont reçu quelques souvenirs de cette soirée et notamment un passeport valaisan, tout comme la soixantaine de nouveaux habitants ayant fait le déplacement. A l'intention de ces derniers, Frédéric Fragnière a dressé un petit portrait de Nendaz en soulignant la qualité de vie qui y est offerte, si chère à ses habitants et si importante à préserver pour les élus communaux.

Un moment de partage d'expérience était au programme sur le thème « Je crée ma start-up » avec comme exemple le site www.passeport-valaisan.ch. A parlé de son parcours un de ses fondateurs, Lucien Théoduloz, originaire de Nendaz. « Voilà un jeune qui a osé prendre des risques en montant une entreprise avec des amis », s'est réjoui le conseiller communal Frédéric Fragnière en le présentant.

La soirée a été animée par le dynamique chœur Inter'Val. Vous ne le connaissez pas ? Mais si ! Il n'est autre que le chœur des Jeunes de Nendaz qui s'est rebaptisé ainsi à l'occasion

de son dixième anniversaire ; un choix de ses membres qui ont aussi pris entretemps une dizaine d'années mais ne comptaient pas se séparer. ■



Une centaine de personnes étaient présentes à la cérémonie de promotion civique et d'accueil des nouveaux habitants. © Sonia Délèze



Ils ont une voix à donner lors des votations et élections depuis 2018. © Sonia Délèze



Inter'Val soit l'ex chœur des Jeunes qui a changé de nom à l'occasion de ses 10 ans. © Sonia Délèze

un prix pour une apprentie qui le mérite bien !

Le prix de l'apprentie méritante a été remis, le 7 décembre dernier, à Aline Baeriswyl, dans le cadre de la réception des nouveaux citoyens et habitants.

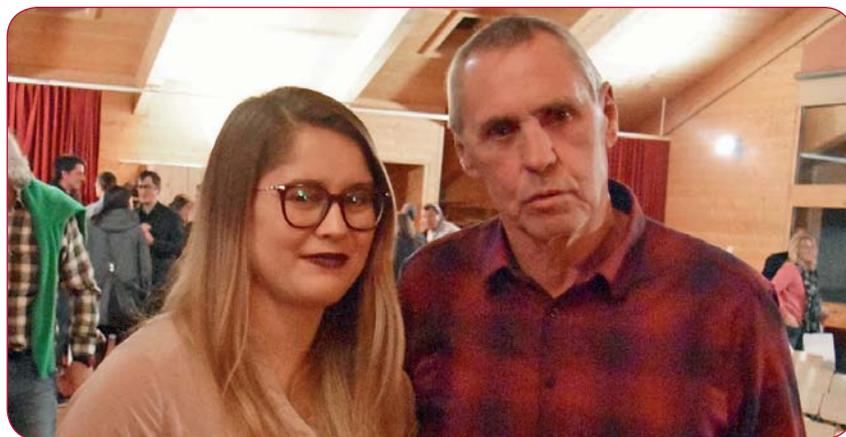
Dans le but d'encourager les jeunes ainsi que les entreprises formatrices, un prix d'encouragement à un(e) apprenti(e), qui habite et/ou travaille à Nendaz est attribué chaque année.

Sur préavis de la commission «Affaires sociales et Jeunesse», le Conseil communal a décidé de l'octroyer en 2018 à Aline Baeriswyl. Elle a été recommandée par le bureau d'ingénieurs INGENO SA.

Elle a mené à terme son apprentissage de géomaticienne avec une grande implication, à la fois dans son travail et dans sa formation. Elle a décroché avec brio son CFC et a été honorée du prix d'application de l'école professionnelle de Sion.

«Mademoiselle Baeriswyl démontre une remarquable motivation et n'hésite pas à soutenir notre apprenti de deu-

xième année dans ses cours», a par ailleurs souligné son employeur. ■



Aline Baeriswyl, qui a reçu le prix de l'apprentie méritante et Michel Fournier, conseiller communal en charge de la commission Affaires sociales et Jeunesse. © Sonia Déléze

« Histoires pour les petits enfants et leurs parents »

par Stéphane Roduit, délégué régional à l'intégration pour le district de Conthey

Les ateliers d'histoires pour enfants en âge préscolaire (0-5 ans) et leurs parents reprendront dès septembre sur la commune de Nendaz, à la Crèche du P'tit Bec (Haute-Nendaz), à la Crèche les Grenouilles (Aproz), ainsi qu'au Centre scolaire de la Biolette (Basse-Nendaz).

Ces animations gratuites et sans inscription sont ouvertes à l'ensemble des enfants de la commune, particulièrement aux enfants migrants et leurs parents. L'idée est simple : se familiariser avec la langue française tout en créant des liens avec la population locale avant l'entrée à l'école. Sous forme de jeux, d'histoires et d'animations, les animatrices des ateliers de lecture ont à cœur de faire participer les jeunes enfants et les parents pendant l'atelier.

Les dates

Les petits lecteurs explorent le monde / Histoires d'ici et d'ailleurs :

- Mardi 14 mai 2019 à 9 h 30 à la crèche les Grenouilles à Aproz
- Mercredi 22 mai 2019 à 9 h 30 à la crèche du P'tit Bec à Haute-Nendaz
- Jeudi 6 juin 2019 à 9 h 30 à la crèche les Grenouilles à Aproz
- Vendredi 14 juin 2019 à 9 h 30 à la crèche du P'tit Bec à Haute-Nendaz

Les petits lecteurs / Histoires d'éveil à la lecture :

- Lundi 6 mai 2019 au centre scolaire de la Biolette à Basse-Nendaz
- Lundi 3 juin 2019 au centre scolaire de la Biolette à Basse-Nendaz

Renseignements

Stéphane Roduit, délégué régional à l'intégration sur le district de Conthey, 027 565 20 95, stephane.rodut@conthey.ch. ■



ces Nendards qui s'illustrent : Florian Bouvet Fournier

Après une enfance passée entre Nendaz et le Québec et plusieurs années ensuite sur les routes aux quatre coins du monde, Florian Bouvet Fournier s'est réinstallé dans notre commune, par amour de la montagne et du freeride. Si ce n'est pas la compétition qui l'anime, il décroche régulièrement de bons résultats sur le Freeride World Qualifier (FWQ).

Sa vingtaine, Florian Bouvet l'a passée à sillonner le globe, entre le Québec et Nendaz où il a ses racines, mais aussi sur la Côte Ouest américaine lors d'un périple en vélo qui l'emmène jusqu'au Costa Rica, puis deux ans durant entre le continent australien et un bateau sur le Pacifique comme apprenti marin. Alors qu'il ne se voyait pas déposer ses valises, sa passion pour la montagne et les sports d'hiver l'ont mené, un peu par hasard, vers le monde du freeride et l'ont poussé à se sédentariser : voilà donc huit ans qu'il passe une grande partie de l'année à Nendaz.

Il compte à son palmarès plusieurs podium sur des compétitions 4* du FWQ, dont une deuxième place cette année à Arc 1950. Il a reculé au classement général, suite à sa contre-performance à la Nendaz Freeride en mars dernier, mais reste premier snowboarder suisse du FWQ.

Quand as-tu commencé le freeride ?

Si j'ai toujours eu envie de sortir des pistes et si, au Canada où j'ai vécu depuis mes 12 ans, j'explorais souvent les collines, j'ai commencé le freeride en tant que tel sur le tard vers l'âge de 24 ans.

Comment as-tu découvert cet univers ?

C'est le hasard des rencontres qui m'y a mené. Depuis mon départ de Nendaz treize ans plus tôt, je n'y étais revenu qu'en été pour voir les amis et la famille. Lors de mon premier retour en hiver, je suis parti avec Goum, présenté par des connaissances, pour ma première vraie randonnée freeride jusqu'au Métailler. J'ai vraiment eu un déclic et ai redécouvert ma vallée sous un autre jour et avec des yeux d'adulte.

Est-ce que cela a joué un rôle dans ta décision de poser tes valises à Nendaz ?

Carrément ! Avant, j'étais encore très ancré au Canada et je ne pensais pas du tout m'établir en Suisse. Mais ce jour-là, il y a huit ans, cela a été une révélation : il fallait que je passe tous mes hivers ici !



Florian Bouvet Fournier. © Droits réservés

Donc tu t'es installé à Nendaz et tu as décidé de te mettre au freeride ?

Oui, j'ai surtout décidé d'explorer ce paradis qu'est notre région et le domaine des 4 Vallées. Cette semaine encore, j'ai découvert de nouveaux endroits magiques.

Au départ donc, ce n'était pas une affaire de compétition...

Non, pas du tout, c'est mon amour de la montagne qui m'a conduit au freeride. Et puis, lors de ma deuxième saison, j'ai rencontré d'autres jeunes avec cette même passion et ils m'ont proposé de les suivre pour une compétition à Zinal. Sur 40 snowboarders, j'ai terminé deuxième.

Qu'est-ce qui t'a donné l'envie de continuer ?

J'ai eu beaucoup de plaisir à choisir une ligne audacieuse et à relever ce défi. Ensuite, j'ai vu la compétition comme une source de motivation à développer de nouveaux aspects du freeride et à perfectionner ma technique.

Tu as vite décroché quelques podiums, dont notamment un titre de champion suisse en 2014. T'es-tu ensuite préoccupé de tes résultats ?

Cela ne m'est arrivé qu'une fois, il y a trois ans, car j'étais à la tête du Freeride World Qualifier en Europe durant toute la saison et avais donc de sérieuses chances de décrocher un ticket pour le Freeride World Tour. Malheureusement, j'ai mal géré ma dernière compétition, qui avait lieu à Nendaz, et ai

raté cette occasion. L'année dernière, j'étais blessé. Je reviens cette année sans pression, juste pour partager des moments avec d'autres athlètes.

Alors que ta saison avait bien débuté avec notamment une deuxième place à Arc 1950, tu ne t'es pas qualifié pour la finale de la Nendaz Freeride. Cette dernière ne te porte décidément pas chance...

Effectivement, j'ai participé cinq fois à la Nendaz Freeride et n'ai jamais fait un bon résultat. J'y choisis à chaque fois des lignes ambitieuses. Je n'y joue pas du tout la sécurité et cherche avant tout à me faire plaisir. J'aime y participer à la fois, pour les éditions où j'ai eu la chance de disputer la finale, pour l'incroyable face du Mont-Gond qui offre aux freeriders une quantité d'options et à la fois pour l'ambiance qui y règne.

Est-ce que tu conseillerais cette discipline à des jeunes ?

Tout dépend de leur état d'esprit : oui à ceux qui sont sincèrement passionnés par la montagne, qui aiment la découvrir et qui savent faire passer la sécurité avant tout ; mais non à ceux qui cherchent à faire dans le sensationnel, qui repousseront toujours les limites pour faire un truc de dingue qui passent bien à l'image ou encore qui courent après les followers sur les réseaux sociaux.

Quel est ton meilleur souvenir en freeride ?

Je dirais un voyage en Norvège à la découverte de fjords ainsi qu'une compétition en Slovaquie que j'ai partagée avec mon petit frère. J'aime voyager, mais comme de nombreux freeriders, je réfléchis à ma manière de me déplacer et essaie de limiter mon empreinte carbone. Ainsi que ce soit pour aller en Slovaquie ou en Norvège, j'ai choisi le covoiturage et non l'avion.

Que te souhaiter pour le futur ?

Continuer d'avoir la chance de parcourir la montagne et pouvoir partager cette passion. ■



NENDAZBOUGE

des saveurs et des sons d'ailleurs rien que pour vous !

La Fête interculturelle de Nendaz aura lieu le 8 juin 2019. Une journée de dégustations et de convivialité à ne pas rater!

La manifestation débutera à 11 h avec un cortège de la place du Square à la plaine des Ecluses. Elle se poursuivra sous la tente jusqu'en soirée. Toutes les représentations, animations et concerts sont gratuits.

Douze pays, dont des habitants de Nendaz sont originaires, seront représentés, soit la Belgique, le Cameroun, la Croatie, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Suisse et la République Tchèque.

Pour tous !

La fête interculturelle est l'occasion pour tous – Nendards, nouveaux arrivants et vacanciers de passage - de vivre ensemble une belle journée autour d'animations ainsi que de plats d'ici et d'ailleurs.

Des mets à déguster

Chaque pays participant tiendra un stand proposant des dégustations de trois à quatre spécialités de sa région en petite portion et à petit prix. Ainsi vous pourrez vous délecter de plusieurs saveurs différentes tout au long de la journée et faire voyager vos papilles. Optez-vous pour des mets qui vous feront penser à vos vacances comme la paëlla (Espagne) ou laissez-vous tenter par des plats aux consonances inconnues comme du sarmale si mamaliga (Roumanie)? Serez-vous plutôt bière belge ou jus d'hibiscus du Cameroun ?



De nombreuses représentations hautes en couleur vous attendent. © Mélanie Mc Krory

Voyage par la musique et la danse

L'ambiance sera assurée par des musiciens, des chanteurs et des danseurs aux horizons différents avec pour points communs l'envie de partager leur passion et leur culture. Certains sont déjà venus lors de précédentes éditions, mais pour une grande partie d'entre eux il s'agira d'une première participation à la fête interculturelle!

De leur côté, les Nendards seront représentés par le Vallon qui chante et la chorale d'enfants Méli-Mélo.

Pour les enfants

Un programme d'animations sera proposé pour les enfants durant l'après-midi. Si les détails suivront, il sera question d'un atelier de chorégraphie, de maquillage sur le thème des pays, de chants, d'exposition de dessins ou encore d'un quiz à remplir de stand en stand. La bibliothèque communale sera également de la partie avec des ateliers P'tits lecteurs et un jeu de l'oie géant.

Programme et informations sur www.nendaz.org/feteinterculturelle.

la randonnée à ski à portée de tous !

Nendaz et Veysonnaz ont inauguré officiellement le 6 février dernier leur nouveau rando-parc, le Touring Tracks powered by Movement Skis. Ses cinq touring tracks allient parfaitement sécurité, poudreuse et contact avec la nature. Ils ont ravi durant tout l'hiver les aficionados de ski de randonnée toujours plus nombreux ! Ils seront à nouveau proposés la saison prochaine dès les premières neiges.

Pourquoi des tourings tracks ?

Ils présentent l'avantage :

- d'être très clairement balisés
- d'être à l'écart des pistes, ce qui permet d'éviter les dangers de collision avec les skieurs
- de rejoindre le sommet des remontées mécaniques pour une descente facile sur les pistes
- d'être sûrs car les itinéraires sont fermés en cas de danger

Un intérêt croissant

L'intérêt pour le ski de randonnée ne cesse d'augmenter. Les touring tracks sont des lieux parfaits pour s'y initier puisqu'ils garantissent aux novices la

sécurité. Ils sont très prisés par les amateurs de randonnées à ski, qui apprécient être éloignés des pistes et se retrouver en contact direct avec la nature, tout comme par les sportifs qui y voient un terrain d'entraînement idéal !

Les cinq itinéraires

Les cinq itinéraires, qui totalisent 19 km de randonnée, présentent différents niveaux de difficulté :

- Siviez / Tortin (facile)
- Siviez / Combatseline (intermédiaire)
- Siviez / Plan du Fou (intermédiaire)
- Veysonnaz / Thyon (intermédiaire)
- Haute-Nendaz / Tracouet (difficile)

Un travail d'équipe

Les touring tracks sont le fruit d'une excellente collaboration entre :

- Nendaz Tourisme et Veysonnaz Tourisme
- La Commune de Nendaz et son service de sécurité
- NV Remontées mécaniques SA
- Ecoforêt, le service forestier de Nendaz et Isérables

Un groupe de travail, composé des représentants de ces différentes entités, a en effet piloté avec succès ce projet, soutenu par Movement SA qui a fourni une partie des différents éléments de balisage. ■



L'incontournable couper du ruban avec de gauche à droite, Frédéric Bourban (Ecoforêt), Nicolas Pillet (NVRM), Jasmine Ramondt-Fragnière (Veysonnaz Tourisme), Andrea Wigger (Movement SA), Sonia Bornet (Nendaz Tourisme), Eric Fournier (Commune de Veysonnaz), Pascal Fournier (Commune de Nendaz). © Sonia Déléze



Touring Tracks, Siviez / Tortin.

© Elodie Moos



Touring Tracks, Siviez / Combatseline.

© Etienne Bornet



Touring Tracks, Siviez / Plan du Fou.

© Florian Bouvet Fournier



Touring Tracks, Haute-Nendaz / Tracouet.

© Etienne Bornet

tourisme: les événements à venir

Que ce soit pour les vacanciers ou les habitants de la Commune, l'été à Nendaz est jalonné par de multiples manifestations. A vos agendas !

Trois highlights



NendaZ'amuse le 7 juillet. © Etienne Bornet

NendaZ'amuse

La plaine des Ecluses de Nendaz se transformera en paradis des enfants toute la journée du 7 juillet prochain avec NendaZ'amuse. Le spectacle du clown Gabidou, des ateliers autour de métiers et de passions, des jeux et des châteaux gonflables, vous y trouverez de quoi passer une journée inoubliable en famille ! Le thème choisi pour cette deuxième édition : « Quand je serai grand, je serai... ». Toute la journée vous pourrez vous restaurer sur place avec différents mets proposés par nos commerçants du coin. Cette belle fête sera clôturée en apothéose pour les enfants comme pour les parents par un concert de la célèbre chanteuse Sonia Grimm.

Valais Drink Pure Festival de cor des Alpes

Du 26 au 28 juillet 2019, le Valais Drink Pure Festival à Nendaz enchantera tous les amateurs de traditions helvétiques. Durant le concours officiel, les

cornistes sont répartis en plusieurs catégories et évalués à l'aveugle par un jury d'experts, un procédé à ce jour unique en Suisse. Un concours OFF, avec un règlement offrant davantage de liberté aux joueurs et compositeurs, est également organisé. Assister au Valais Drink Pure Festival c'est s'immerger dans un monde de folklore.

Non seulement le spectateur découvre cet instrument ancestral qu'est le cor des Alpes à travers cette compétition et les morceaux d'ensemble qui réunissent près de 200 joueurs dans un décor de carte postale à Tracouet, mais de nombreuses autres animations lui sont proposées: grand cortège traditionnel, productions de groupes folkloriques et bals champêtres.



Valais Drink Pure Festival du 26 au 28 juillet. © Maude Gaudin

Nendaz Trail

Le Nendaz Trail, qui aura lieu le 31 août 2019, fête déjà son 6^e anniversaire. Avec son ambiance familiale et ses trois parcours au choix, cette course a trouvé ses adeptes et attire chaque

année davantage de participants. Elle traverse quatre communes: Nendaz, Isérables, Hérémenche et Vex.

Le Nendaz Trail propose aux coureurs et aux marcheurs trois boucles au départ de Haute-Nendaz. Alors que les 16 km de l'AdoTrail et du Parcours Découverte permettent notamment aux participants de découvrir Balavaux et ses mélèzes centenaires, le Petit Parcours de 30 km les emmène à la découverte du Basso d'Alou, des alpages de Siviez, Tortin et Novelley en passant par Planchouet et les fameux « 24 contours ». Quant au Grand Parcours de 70 km, ouvert seulement aux sportifs les plus chevronnés, il offre aux plus rapides concurrents un magnifique lever de soleil depuis la Dent de Nendaz, des passages en haute montagne avec un point culminant à 2987 m, le col de Prafleuri, et des paysages minéraux à couper le souffle comme aux abords du lac du Grand Désert en amont de la cabane de Saint-Laurent.



Nendaz Trail le 31 août. © Yasmine Gaudin

D'autres moments forts

Finale de la race d'Hérens

Tension, suspense, émotion, ... la finale nationale des combats des reines offre un spectacle unique qui, bien au-delà du Valais, compte toujours plus de passionnés.

Lieu : à l'arène de Pra Bardy à Aproz

Date : les 4-5 mai 2019



Journée des Moulins

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard vous invite le 1^{er} juin 2019 à faire la fête autour du Moulin du Tsâblo. Venez assister à la mise en eau du bisse du Milieu qui l'alimente. Puis suivez l'eau qui ruissellera à nouveau jusqu'au moulin !

Lieu : entre le départ du bisse du Milieu à Planchouet et le moulin du Tsâblo à Haute-Nendaz

Date : le 1^{er} juin 2019



© Jean Cigria

Réveil des marmottes

Où se cachent-elles ? Comment vivent-elles ? Profitez d'une promenade guidée tout public de 5km dans les alentours de Tortin pour aller rendre une petite visite aux marmottes et en apprendre plus sur elles. Cette activité, organisée dans le cadre de la Fête de la nature, est gratuite.

Lieu : rendez-vous à Siviez

Date : les 24, 25 et 26 mai 2019

Horaire : de 9 h à 12 h 30

Réservation obligatoire auprès de Nendaz Tourisme



© Etienne Bornet

Nuit des étoiles

L'immensité du ciel vous fascine ? Ne ratez pas la prochaine Nuit des étoiles au restaurant Les Bisses à Planchouet. Une présentation d'environ une heure vous fera voyager à travers notre système solaire et vous donnera quelques bases. Un repas sera ensuite servi. Et lorsque l'obscurité sera totale, chacun pourra observer planètes et étoiles à travers un télescope professionnel.

Date : le 7 juin 2019

Horaire : à 18 h 30

Lieu : restaurant Les Bisses à Planchouet

Réservation obligatoire auprès de Nendaz Tourisme



© Etienne Bornet

Fête interculturelle (voir p. 11)

La Fête interculturelle rassemble différentes communautés étrangères présentes à Nendaz. Ces dernières partagent avec les Nendards et avec les hôtes de passage un peu de leur culture que ce soit par la nourriture, le folklore, la danse ou la musique. Cet événement met ainsi en valeur la diversité et la richesse culturelle de notre région.

Lieu : sur la plaine des Ecluses

Date : le 8 juin 2019



© Mélanie Mc Krany

Peppiland

Peppiland se promène à travers toute la Suisse romande à l'arrivée des beaux jours. A chaque fois, ce parc de châteaux gonflables fait le bonheur des enfants ! 2000 m² pour s'amuser, sauter et courir.

Lieu : sur la plaine des Ecluses

Date : du 26 juin au 7 juillet 2019

Horaire : mercredi de 14 h-20 h ;
jeudi, vendredi et samedi de 11 h-20 h
et dimanche de 11 h-19 h



© Etienne Bornet

Marché nendard

De nombreux stands transforment le cœur de la station en place piétonne. Plus qu'un simple marché, il s'agit d'une rencontre privilégiée entre hôtes et Nendards. Stands de restauration, d'artisanat, de produits du terroir et de commerces locaux. Animations pour les enfants et production de groupes de musique.

Lieu : dans le centre de la station

Date : tous les mercredis du 3 juillet au 21 août 2019



Sunrise Mont-Fort

Ressentir l'immensité des Alpes dans l'aube naissante, se sentir infime sous les vastes cieux et voir soudain jaillir le premier rayon de soleil, telle sera votre expérience. Emotion garantie... A noter que pour la première fois, le lever du soleil au Mont-Fort, en plus d'être proposé les jeudis, est également organisé quelques samedis de l'été.

Lieu : Mont-Fort

Réservation obligatoire auprès de NVRM

Date : les 11, 18, 20 et 25 juillet,

les 1, 3, 8, 15, 17 et 22 août 2019



Festival international de guitare classique

Le festival de guitare de Nendaz propose au public des concerts gratuits de grande qualité musicale dans une jolie chapelle de montagne. Sur des thèmes variés, les programmes des récitals puisent dans les trésors traditionnels ou contemporains de différentes écoles.

Lieu : chapelle du Bleusy

Horaires : à 20h

Date : tous les vendredis

du 12 juillet au 16 août 2019



Fête country

Le temps d'une journée, Siviez prend des airs de Far West avec musique et danse country, stands de matériel western, animations diverses et soirée festive.

Lieu : Siviez

Date : le 13 juillet 2019



Nuit de la randonnée

Découvrez les paysages autrement, illuminés par la lune. Dans le cadre de la Nuit de la randonnée, participez à une balade guidée nocturne sur une boucle d'environ 5 km d'un niveau facile avec moment de convivialité au coin du feu (si les conditions le permettent). Inscription auprès de Nendaz Tourisme.

Date : le 13 juillet 2019



Fête nationale

La fête nationale se fête le 31 juillet à Siviez avec notamment animation musicale (cor des Alpes ainsi que bal avec Jean-Paul et Jean-Paul) ainsi que fabrication de lampions. Elle se célébrera le 1^{er} août entre Tracouet avec des activités pour les enfants et Haute-Nendaz pour la partie festive en soirée (programme encore à définir).

Date : les 31 juillet et 1 août 2019



Tour des stations

Le Tour des stations est une course cycliste exceptionnelle dans un environnement unique au cœur du Valais ! Il propose trois itinéraires différents de 50 km, 140 km et 220 km.

Date : le 10 août 2019



© Inès Bonvin

Grand Raid

Le Grand Raid BCVs relie Verbier à Grimentz. Trois autres départs, le long du parcours, sont donnés, dont un à Nendaz. Les concurrents venant de Verbier passeront par Nendaz aux alentours de 7h45 pour les plus rapides. Leur passage sur la partie inférieure de la piste de ski depuis les Clèves et leur descente des escaliers de la télécabine valent spécialement le détour !

Date : le 24 août 2019



© Sonia Déleze

Rassemblement des Jeunesses Valaisannes

Toutes les Jeunesses valaisannes se retrouveront sur la plaine des Ecluses, à Haute-Nendaz, le temps d'un week-end. Leurs membres s'affronteront en journée lors de jeux très ludiques alors que les soirées, ouvertes à tous, promettent d'être épiques ! Le thème choisi : Woodstock, le célèbre festival de musique qui a marqué la fin des années soixante et dont nous célébrerons en 2019 les 50 ans.

Date : du 23 au 25 août 2019



© Jeunesse Nendaz

Plus d'informations sur www.nendaz.ch

le Moulin du Tsâblo à la fête

La Journée suisse des moulins est fixée au 1^{er} juin 2019. C'est l'occasion pour l'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard (ASPN) de proposer un moment de convivialité autour du Moulin du Tsâblo et du bisse du Milieu qui l'alimente.

Les festivités débuteront à 8h45 avec un copieux petit-déjeuner devant le Café des Bisses à Planchouet (navette organisée au départ de Nendaz Tourisme à 8h30).

Puis, il sera temps d'assister à la mise en eau officielle du bisse du Milieu. Retour bucolique au fil de l'eau, à pied, ensuite vers Haute-Nendaz, avec apéro au Bleusy.

Dès midi, tous se rassembleront autour du Moulin du Tsâblo avec l'arrivée de l'eau sur sa roue et la fabrication du pain au four à bois.



Vous êtes invités à suivre le parcours de l'eau, de Planchouet au moulin.

■ © Droits réservés

o byô local a ouvert ses portes

Né d'un des groupes participatifs mis sur pied dans le cadre du projet communal « Mon village a une âme », ce magasin en vrac a accueilli ses premiers clients à l'arrivée du printemps, soit le 21 mars dernier.

Ce magasin se situe à Haute-Nendaz, route des Ecluses 8 (sous les arcades). Sur les étals, on trouve des articles ménagers, cosmétiques et alimentaires qui ont pour point commun d'être conçus le plus localement et naturellement possible, avec une faible empreinte écologique et sans emballage plastique. Les clients arrivent donc avec leurs bocaux, bouteilles, sacs en tissus ou cartons, etc.

- coopérateurs, 41 actuellement, qui ont chacun acheté une ou plusieurs parts.
- coopérateurs, 38 actuellement, qui s'engagent activement dans le projet selon leurs compétences, disponibilités et envies.

Plus d'informations et horaires d'ouverture sur www.nendaz.org/byo et www.byolocal.ch.



L'idée n'est cependant pas de faire concurrence aux commerçants du cru, mais plutôt d'amener chacun à une réflexion sur la manière de consommer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous n'y trouverez pas de viandes, de pains ou encore de fromages.

Une quarantaine de coopérateurs

Grâce aux rencontres « Mon village a une âme » lancées à Haute-Nendaz il y a environ une année, sept personnes se sont découvert des intérêts partagés et l'envie de mettre sur pied ensemble un magasin en vrac. O byô local a ensuite pris la forme d'une coopérative à but non lucratif, avec pour l'heure une organisation basée uniquement sur le bénévolat. Les initiatrices se sont ainsi entourées de :



O byô local chacun prend ses contenants, ce qui permet de limiter au strict nécessaire les déchets. © Annick Vaucher

envie de prendre part à un projet de jardin communautaire ?

Des groupes participatifs « Mon village a une âme » est aussi né un projet de jardin communautaire et de lieu de rencontre intergénérationnelle à Haute-Nendaz. Toutes personnes motivées à y contribuer sont les bienvenues.



Imaginez un jardin entretenu par des habitants de Nendaz dans un esprit de partage et d'entraide ! © Droits réservés

L'idée est de créer et de gérer ensemble un jardin, imaginé aussi comme un lieu de vie et de rencontres. Il pourrait notamment également accueillir des classes d'école, ainsi que différents événements.

Le terrain a été trouvé, il ne reste plus qu'à mettre la main à la pâte.

Vous habitez à Haute-Nendaz ou dans les environs et vous êtes intéressés

à rejoindre ce projet ? Une soirée d'information est organisée le jeudi 9 mai 2019, à 19 h 30, au foyer de la salle polyvalente de Haute-Nendaz. Une page facebook nommée « Y Courtî » a été dernièrement créée. Pour recevoir toutes les informations concernant ce groupe, n'hésitez pas à la rejoindre.

aux habitants de Baar : de quoi rêvez-vous pour votre village ?

Il y a deux ans, la Commune de Nendaz via sa commission « Sport Animation et Culture » formait plusieurs premiers groupes participatifs sous l'appellation « Mon village a une âme ». Aujourd'hui, elle lance un (r)appel aux habitants de Baar qui seraient intéressés à se lancer dans cette aventure à leur tour.



Le projet communal « Mon village a une âme » sèmera-t-il des envies de renouveau à Baar aussi ? © Aline Fournier

Grâce à ces groupes, plusieurs projets ont vu le jour, tels que le magasin en vrac O byô local à Haute-Nendaz (voir p. 17), le lieu de rencontre Le Trait d'Union à Basse-Nendaz (programme

sur www.nendaz.org/traitudunion) ou encore l'organisation d'un cavœuvœu. D'autres sont encore en cours d'élaboration, comme celui de jardin communautaire à Haute-Nendaz (voir p. 17).

Des rencontres « Mon village a une âme » pourraient être organisées à Baar. Il s'agit, dans un premier temps, de se réunir, de réfléchir ensemble aux besoins du village et de voir si au fil des discussions un concept se dégage.

L'intention tout d'abord est de tisser du lien entre les habitants et de laisser émerger les idées, les intentions, les valeurs. Rien n'est préétabli. Tout est à rêver ensemble, puis à créer.

C'est une opportunité de faire connaissance avec ses voisins et de partager. C'est également l'occasion d'expérimenter l'intelligence du groupe et une forme d'organisation horizontale (sans hiérarchie).

En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec Mélanie Mc Krory, l'une des coordinatrices de « Mon village a une âme » à l'adresse melanie.mckrory@nendaz.org.

nendaz bougera

Nendaz participera à l'édition 2019 de la Suisse bouge du 11 au 18 mai 2019. Au programme du mouvement bien sûr mais également une bonne dose de convivialité.

Lors de l'édition 2018, les Nendards et Nendettes avaient accumulé ensemble durant cette semaine 812'482 minutes d'effort physique, soit plus de 13'541 heures. Réussirons-nous à faire mieux en 2019 ? Le challenge est lancé et les occasions de bouger nombreuses...

Une séance fitness et des cours gratuits

Du 11 au 18 mai, tous les cours Nendaz Sport seront gratuits. Ce sera donc l'occasion rêvée de se (re)mettre au sport et pourquoi pas de découvrir

de nouvelles activités. Une trentaine de possibilités s'offriront à vous, profitez-en. De plus, durant cette semaine,



Profitez de cette semaine pour tester des cours Nendaz Sport gratuitement ! © Sonia Délèze

le fitness Nend'Spirit offre une séance de sport gratuite par personne.

Les Jeux sans frontières

Les Jeux sans frontières auront lieu le samedi 11 mai de 9 h 30 à 14 h 30 sur la plaine des Ecluses. Les équipes s'affronteront lors de 5 jeux ludiques et délirants sur le thème « Les Cowboys et les Indiens ». Elles sont encouragées à venir costumées, un prix spécial étant attribué au meilleur déguisement. Le délai d'inscription était fixé au 19 avril. Si vous l'avez raté, vous pouvez cependant venir





Les jeux sans frontières version 2018. Cette année, cow-boys et indiens se retrouveront sur la plaine des Ecluses le 11 mai. © Nendaz Sport

encourager les participants, tout en profitant de l'animation musicale et du délicieux repas préparé par Loris Lathion et sa team du Mont-Rouge.

La visite d'un village

Les Trotteurs de la Printze proposent, comme désormais de coutume, une marche à travers un village de la commune, le lundi 13 mai. Après Brignon, Fey, Aproz, Baar, Clèbes et Saclentse, voici venir le tour de Haute-Nendaz. Dans un esprit de partage, cette marche est ouverte à tous, et non pas seulement aux membres. Elle a rencontré, lors des dernières éditions, un joli succès avec, à chaque fois une centaine de participants. Rendez-vous est donné à 16h30 devant l'église de Haute-Nendaz. Trois parcours différents seront proposés, respectivement d'une durée d'environ 1h45, 2h et 2h45-3h, ce qui rend cette activité accessible au plus grand nombre: nul besoin d'être un grand sportif! Les participants partageront ensuite un verre au foyer de la salle polyvalente. Un petit film sur Nendaz y sera projeté.

Le Foyer Ma Vallée et le P'tit Bec

Le sport n'est pas qu'affaire de performance, loin s'en faut! Il est bénéfique à toutes les étapes de la vie, aux enfants comme aux aînés. Rien de plus logique donc que les pensionnaires du Foyer Ma Vallée et les enfants de la crèche du P'tit Bec participent à cette nouvelle édition de la Suisse bouge. Ils partageront des jeux le 13 mai avant de profiter d'un goûter bien mérité.

Tournoi de pétanque des classes

C'est devenu une tradition: chaque année, l'Amicale de pétanque de Saclentse organise durant la semaine de la Suisse bouge le tournoi de pétanque des jubilaires sur la place Gherla à Haute-Nendaz. Vous fêtez en 2019 vos 50, 60 ou 70 ans? Réservez la date du **samedi 18 mai!** Les inscriptions se font

auprès de Stéphanie Praz, soit par téléphone au 027 289 56 38, soit par email à l'adresse stephanie.praz@nendaz.org.

Plus d'informations sur www.nendaz.org/suissebouge



Vous êtes nés en 1949, 1959 ou 1969? Le tournoi de pétanque des jubilaires organisés dans le cadre de la Suisse bouge est fait pour vous! © Nendaz Sport



Les Trotteurs de la Printze vous invitent à vous balader dans les alentours de Haute-Nendaz, en passant par le vieux village. © Aline Fournier

Une application pour annoncer vos minutes d'effort physique

Nouveauté cette année: la Suisse bouge propose une application mobile, nommée «Duel intercommunal Coop», qui permet à chacun d'accumuler des minutes de mouvement durant tout le mois de mai en faisant des activités individuelles librement. Cette possibilité est un complément aux activités organisées par les comités d'organisation!

Marche à suivre

1. Téléchargez l'application et créez votre compte. Il est possible de créer plusieurs comptes, pour chaque membre de la famille, sur un même appareil.
2. Scannez le code QR à la station de Self-Scanning de votre choix afin de démarrer la prise du temps.
3. Démarrez votre activité et accumulez des minutes de mouvement pour le compte de ta commune.
4. Quand vous aurez terminé votre activité, scannez à nouveau un code QR, le chrono s'arrêtera et les minutes seront comptabilisées à la fois sur le compte de la commune et le vôtre.

Stations de self-scanning

Des affiches avec un code QR à scanner, appelée aussi station de Self-Scanning, sont réparties dans différents lieux des communes participantes. Pour connaître leur emplacement à Nendaz, rendez-vous sur www.nendaz.org/suissebouge.

ce que vous réserve le nouveau programme Nendaz Sport...

Un programme riche et varié vous attend pour le troisième trimestre 2018/2019. Plus de 40 cours sont proposés chaque semaine, dont quelques nouveautés !

Une douzaine de cours enfants et une trentaine de cours adultes ont en effet lieu toutes les semaines entre le 18 mars et le 19 juin 2019 ! Il y en a pour tous les goûts et les débutants sont les bienvenus. Il est possible de commencer en milieu de trimestre. N'ayez donc pas peur de vous lancer dans de nouvelles expériences sportives seul ou entre amis, collègues, membres de la même famille, etc. !

Les nouveautés

Deux nouveaux cours sont proposés. Tendances, le **crossfit** est une activité fitness idéale pour travailler muscles et endurance. La plupart des exercices utilisent le poids du corps, ce qui les

rend accessible à tous. Promesse faite aux participants : vous allez transpirer et vous dépenser au maximum ! Plus doux, le **body balance training** permet de sculpter et tonifier son corps, tout en respectant son équilibre.

Et aussi...

Avec l'arrivée du printemps reviennent aussi les cours au grand air tels que le **tennis** et le **VTT**.

Retrouvez l'intégralité du programme sur www.nendaz.org/nendazsport. Les monitrices et moniteurs de Nendaz Sport se réjouissent d'ores et déjà de partager de beaux moments de découverte et de convivialité avec vous. ■



Le Body Balance Training, vous connaissez ? A tester le lundi soir à Haute-Nendaz et le jeudi à Aproz !

© Sonia Déléze

Comment y participer ?

Nendaz Sport permet à tous de s'essayer à de nombreux sports sans engagement sur le long terme et à un tarif fort avantageux : vous ne payez que les séances auxquelles vous participez à l'aide d'une carte « 10 cours » vendue 50 francs auprès des Administrations communales de Nendaz et de Veysonnaz et auprès de Nendaz Tourisme et de Veysonnaz Tourisme. Pour des questions d'organisation, il est demandé d'annoncer sa présence à l'avance pour certains cours ; veuillez vous référer aux indications données sur le programme.

Dernier programme en tous-ménages

Dans un souci de diminuer son empreinte écologique, Nendaz Sport va réduire progressivement ses impressions. Les nouvelles voies de communication seront favorisées, tels que le site internet de la commune*, Facebook**, une mailing-liste et le bouche-à-oreille bien entendu.

* www.nendaz.org/nendazsport

** www.facebook.com/nendazsport

les activités de l'animation socioculturelle

Un riche programme d'activités est proposé durant toute l'année scolaire par l'animatrice socioculturelle de Nendaz Sabrina Babecki. Pour correspondre aux mieux à leurs envies, il est directement élaboré en collaboration avec les enfants et les jeunes.

Pour tous les goûts

Des discussions de l'animatrice socioculturelle avec les principaux intéressés est donc né un programme pour les enfants dès 7 ans (les moins de 7 ans sont les bienvenus mais accompagnés d'une personne responsable). Les petits artistes auront apprécié la peinture sur tissu, l'atelier marionnettes, la confection de masque, l'atelier brico-recyclage, la soirée dessin/crêpes ou encore le bricolage de Pâques. Les petits gourmands se sont essayés à la pâtisserie et à la cuisine. A noter aussi pour les petits sportifs

une sortie bob et un après-midi jeux de balles et pour les petits cinéphiles des soirées cinéma et Harry Potter. Autre grand moment : la chasse aux œufs qui a réuni à Haute-Nendaz, 79 enfants et une cinquantaine d'accompagnants. Au total, entre février et la mi-avril, une quinzaine d'activités ont ainsi été proposées gratuitement.

Semaine contre le racisme

Du 21 au 31 mars 2019, différentes activités ont été mises sur pied à travers tout le canton autour de la problématique du racisme avec un même

objectif : la sensibilisation à la diversité et la réflexion autour des discriminations. Le service d'animation socioculturelle a ainsi mis en place trois rendez-vous avec des activités prétextes à aborder cette problématique, soit un atelier de création de bracelets, une flashmob et deux soirées cinéma.

Et en mai et juin ?

Durant les activités d'avril, Sabrina Babecki a demandé aux enfants et jeunes présents leurs envies et idées pour le programme de mai et juin, qui

sera ainsi donc à nouveau élaboré de manière participative.

Toutes ces activités sont gratuites. Il est demandé de s'inscrire au moins cinq jours à l'avance soit par email à sabrina.babecki@nendaz.org soit par téléphone au 078 648 53 93.

Pour vous tenir informé des rendez-vous à venir, consultez le site communal régulièrement mis à jour : www.nendaz.org/asc.



Virginie Crettenand, Sabrina Babecki, Sébastien Monnet et Raphaëlle Fournier ont organisé la chasse aux œufs.

■ © Animation socioculturelle



Cours de cuisine à Haute-Nendaz proposé par l'animation socioculturelle.

■ © Animation socioculturelle

2019 : 20 ans du pacte d'amitié Nendaz-Gherla

L'année 2019 sera riche en événements permettant aux habitants de Nendaz et des environs de rencontrer nos amis roumains de Gherla...

8 juin, fête interculturelle à Haute-Nendaz

A l'occasion de la fête interculturelle de Nendaz, vous aurez l'occasion de déguster au stand tenu par l'Association Nendaz-Gherla des spécialités valaisannes (raclettes et vins) et des spécialités roumaines dont l'incontournable plat national les « sarmales » accompagnées d'un verre de tuica, d'une liqueur visinata ou d'une bière Ursus...



Les Ej'Ecochyoeu feront découvrir notre folklore aux habitants de Gherla en juin prochain. © Droits réservés

Juin 2019, voyage à Gherla

Une importante délégation de notre commune (plus de 70 personnes) fera le voyage anniversaire marquant les 20 ans du pacte d'amitié. Des actions de solidarité en faveur des institutions de la ville seront également organisées ainsi qu'un transport de matériel.

Août 2019, fête à Nendaz avec une délégation roumaine

Du 30 juillet au 3 août, nous accueillerons une délégation de Gherla pour fêter avec nous cet anniversaire.

La journée du 1^{er} août marquera les 20 ans du pacte d'amitié, tant à Traouet que lors de la fête nationale qui prendra aussi une petite couleur roumaine avec la participation du groupe de Gherla Dansatorii de pe Somes et l'orchestre Ceterasii de la Gherla emmené par Gabi Bunea, un fidèle de notre Association.

Le samedi 2 août, une soirée de soutien pour les 25 ans de l'Association vous est proposée à la salle polyvalente de Haute-Nendaz dès 18h30... toujours sous le thème du folklore avec le Quatuor de cor des Alpes de Nendaz, l'orchestre Ceterasii de Gherla et les groupes folkloriques Ej'Ecochyoeu de Ninda et Dansatorii de pe Somes de Gherla qui se produiront également ensemble. Les artistes de Gherla Raul Oltean et Marinela Zegrean Istici participeront à cette soirée de soutien qui se terminera en soirée dansante menée par les musiciens roumains... Réservez d'ores et déjà cette date...

Pour accueillir au mieux nos amis de Gherla, nous recherchons des familles d'accueil ainsi que des bénévoles pour nous donner un coup de main dans l'organisation de la semaine. N'hésitez pas à prendre contact avec Pascal Praz (079 416 27 40) ou un membre de l'organisation.



Vous aurez l'occasion de découvrir cet orchestre et ce groupe folklorique de Gherla cet été. © Droits réservés



le Nînd'Art vous attend

Le Nînd'Art propose tout au long de l'année des expositions aussi riches que variées. Retrouvez ci-dessous les expositions à venir.

Golden Mandala Tattoo

Date : 17 au 26 mai 2019

Vernissage : le vendredi 17 mai dès 18h

Horaires : du vendredi au dimanche de 17h à 20h

Photos et dessins de tatouages

Démonstrations de tatouages les samedis 18 et 25 mai

Avec Israel Silva (18 ans d'expérience) et Mathieu Boraso (4 ans d'expérience)

Exposition de Louisa Cock

« De la mer à la montagne », peintures

Date : du 28 juin au 14 juillet 2019

« Bidons sans frontières »

de Gérard Benoit à la Guillaume

Date : du 19 juillet au 17 août 2019

Vernissage : le 19 juillet à 18h

Horaires : du jeudi au dimanche de 16h à 19h

Le photographe Gérard Benoit à la Guillaume et ses boilles à lait débarquent à Nendaz pour une exposition et des animations artistiques. « Bidons sans frontières », c'est l'idée folle du photographe franco-suisse, Gérard Benoit à la Guillaume, de donner vie à plus de 200 boilles à lait. Que ce soit en montagne, dans le désert ou encore en pleine ville, les bidons deviennent de vrais personnages, dont le rôle principal est de surligner la beauté d'un paysage ou d'une infrastructure.

Découvrez au Nînd'Art une trentaine d'œuvres réalisées par le photographe Gérard Benoit à la Guillaume. Une chasse aux trésors, au cœur de la maison de la culture, vous permettra également de découvrir l'exposition de manière ludique en famille.

Installations in situ

du 13 au 16 août 2019

Venez prendre part à une vraie expérience artistique. Du 13 au 16 août, plus de 200 boilles débarqueront à Nendaz pour des expositions en pleine nature. Diverses animations sont organisées pour que vous puissiez, vous aussi, vous plonger dans le monde palpitant de Bidons Sans Frontières :

- 13 août : Bidons Sans Frontières à Tracouet

- 14 août : Bidons Sans Frontières sur un alpage

- 15-16 août : Bidons Sans Frontières à Cleuson

Des compléments d'informations sont apportés tout au long de l'année sur

le site sur www.nindart.ch et sur www.nendaz.org/nindart

Retrouvez des photos des expositions du Nînd'Art sur www.nendaz.org/nindart-images.



Les bidons sont, pour Gérard Benoit à la Guillaume comme des acteurs de Land'Art. En courte visite lors du festival de cor des Alpes 2018, ils seront de retour cet été pour un séjour de plusieurs semaines entre le Nînd'Art, Tracouet, l'alpage et Cleuson. © Gérard Benoit à la Guillaume

Retour en photos sur l'exposition « La Nuit romaine et autres suites » de Pierre Gérard Crettaz © Willy Maury

Date : du 7 décembre 2018 au 31 janvier 2019



Retour en photos sur « Conseils pour une jeune épouse », jouée par Les Niaiseuses C^{ie} © Mélanie Dubois

Date : les 12 et 13 avril 2019





agenda (mai - août 2019)

Finale nationale de la race d'Hérens
les 4 et 5 mai, à Aproz

Jeux sans frontières
organisés dans le cadre de la Suisse bouge, le 11 mai, sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz (voir page 18)

Marche avec les Trotteurs de la Printze

Ouverte à tous dans le cadre de la Suisse bouge, le 13 mai, à Haute-Nendaz (voir page 19)

Marché artisanal
le 18 mai, dès 10 h, à Fey

Fête au village et 50 ans des Amis de Saclentse
le 25 mai, dès 11 h, à Saclentse

Repas de soutien de Solid'Air
le 25 mai, dès 18 h 30, à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz

Réveil des marmottes
balade thématique d'environ 5 km, les 24, 25 et 26 mai de 9 h à 12 h 30, à Siviez

Journée des Moulins
le 1^{er} juin, au Moulin du Tsâblo à Haute-Nendaz (voir page 16)

Nuit des étoiles
le 7 juin, à 18 h 30, au restaurant Les Bisses à Planchouet

Fête interculturelle
le 8 juin dès 11 h sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz (voir page 11)

Spectacle de l'école de cirque Kipigo et Nendaz Sport
le 15 juin à 18 h et le 16 juin à 17 h, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

Nuit de la randonnée
le 13 juillet, programme encore à définir, informations auprès de Nendaz Tourisme

Peppiland
du 26 juin au 7 juillet, ouvert mercredi de 14 h à 20 h, jeudi/vendredi/samedi de 11 h à 20 h et dimanche de 11 h à 19 h

NendaZ'amuse
le 7 juillet, sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz (voir page 13)

Marché nendard
tous les mercredis du 3 juillet au 21 août, dès 15 h, à Nendaz Station

Festival international de guitare classique
tous les vendredis du 12 juillet au 16 août, à 20 h, à l'église du Bleusy

Lever du soleil au Mont-Fort
les 11, 18, 20 et 25 juillet, les 1, 3, 8, 15, 17 et 22 août 2019

Fête country
le 13 juillet à Siviez

Valais Drink Pure Festival de cor des Alpes
du 26 au 28 juillet à Haute-Nendaz

Fête nationale
31 juillet à Siviez et 1^{er} août à Haute-Nendaz

Tour des stations
le 10 août

Tournoi de volley
le 17 août sur la plaine des Ecluses

Grand Raid
le 24 août

50 ans du FC Aproz
les 30 et 31 août à Aproz

Nendaz Trail
le 31 août (voir page 13)



mémento

Administration communale

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

- Secrétariat 027 289 56 00
- Travaux publics 027 289 58 73
- Finances 027 289 56 20
- Service de la population 027 289 56 30
- Police communale 027 289 58 50
- Cadastre 027 289 56 60
- Edilité 027 289 56 50
- Service social 027 289 57 00

Agence communale AVS (bureau au Foyer Ma Vallée)

Pascal Praz, agent local
027 289 57 44

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)

Bibliothèque communale

Au centre de la Biolette 027 288 58 30

Jusqu'à fin juin :

Lundi : 15h-18h / Mardi : fermé

Mercredi : 9h-11h / 14h-18h

Jeudi : 15h-18h / Vendredi : fermé

Samedi : fermé

Fermeture durant les vacances scolaires

(sauf en été : horaire restreint)

Ludothèque

Au centre de la Biolette
027 289 58 35

Les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30

Fermeture durant

les vacances scolaires

Centre médico-social

Secrétariat général 027 289 57 12

Service aide et soins à domicile

- Permanence administrative tous les jours ouvrables de 8 h à 11 h au 027 289 57 15
- Permanence infirmière tous les jours ouvrables de 13 h 30 à 16 h au 027 289 57 16
- Consultation parents-enfants 027 289 57 16 (les mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous)

Assistance sociale

- 027 289 57 14
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 9 h 30

APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte)

027 289 57 46

Les mardis et jeudis

de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30

SOC

(Service officiel de curatelle)

027 289 57 48, 027 289 57 49

et 027 289 57 42

Crèche du P'tit Bec

027 289 57 51

Permanence téléphonique :

de 6 h 45 à 11 h 30 et de 13 h à 18 h 45

Crèche et nurserie Les Grenouilles

Crèche 027 289 57 95

Nurserie 027 289 57 96

Permanence téléphonique :

de 6 h 45 à 11 h 30 et de 13 h à 18 h 45

Direction des écoles

Claudy Bourban 027 289 58 01

Distribution d'électricité

SEIC Service électrique intercommunal S.A., à Vernayaz
027 763 14 11

Etat civil

À Sion 027 606 33 40

Feu

Guillaume Fournier,
commandant des pompiers
079 608 07 13 / Numéro d'alarme : 118

EMS Foyer Ma Vallée

À Basse-Nendaz 027 289 57 00

Garde-chasse

Christian Bornet 079 355 39 18

Juge de commune

Mireille Fournier 079 173 42 46

Objets trouvés

Police municipale 027 289 58 50

Office du tourisme

À Haute-Nendaz 027 289 55 89

Paroisse

Abbé Félicien Roux 027 288 22 50

Président

Francis Dumas

027 289 56 09 ou 079 221 07 23

Ramona

Xavier D'Amico 027 288 67 12

Déchetterie et décharge des Eterpas

027 289 58 73 (bureau)